

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2024

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

**ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2024**

RAPPORT DE MISSION D’EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultat	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7



SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL
EN EXERCICE INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil d'administration de
MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2024**, et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

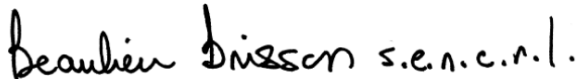
Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux Normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL** au **31 décembre 2024**, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

 ¹

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 13 février 2025

¹ Par Hugues Brisson, CPA auditeur

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Subventions salariales	31 892	54 405
Ville de Montréal	38 450	33 450
EDSC - Fonds de relance des services communautaires	21 427	7 346
Patrimoine canadien	6 000	-
Cours et formation	372 218	312 904
Résidence	42 268	43 264
Fondations et autres dons	87 877	83 162
Chambre de commerce et Consulat du Brésil à Montréal	20 000	-
Location des locaux	28 399	27 747
Marché fermier et autres activités	71 016	77 213
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	17 767	10 314
	<u>737 314</u>	<u>649 805</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	461 474	401 312
Frais d'activités	79 545	94 396
Frais relatifs à l'immeuble	61 780	50 419
Honoraires professionnels (note 13)	75 500	58 270
Télécommunications	6 908	7 496
Frais de bureau	11 384	18 599
Amortissement des immobilisations corporelles	25 685	19 128
Formation	2 899	2 176
Promotion, publicité et déplacements	9 023	2 584
Mauvaises créances	(2 290)	2 290
Intérêts sur la dette à long terme	907	1 685
	<u>732 815</u>	<u>658 355</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>4 499</u></u>	<u><u>(8 550)</u></u>

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Investi en immobilisations \$	Affecté aux activités \$	Non affecté \$	2024 Total \$	2023 Total \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	114 577	14 352	185 869	314 798	323 348
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 918)	-	12 417	4 499	(8 550)
Investissement en immobilisations corporelles	8 283	-	(8 283)	-	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	114 942	14 352	190 003	319 297	314 798

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	31 616	116 706
Placements temporaires (note 3)	181 352	180 000
Débiteurs (note 4)	11 275	24 105
Taxes à la consommation à recevoir	18 135	8 933
Frais payés d'avance	6 136	4 626
	248 514	334 370
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	238 981	258 110
ACTIF INCORPOREL (note 6)	32 783	9 577
	520 278	602 057
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (notes 7 et 13)	44 159	62 499
Revenus reportés	-	2 467
Apport reporté - Fonds de relance (note 8)	-	56 570
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	-	26 277
	44 159	147 813
APPORT REPORTÉ - FONDS DE RELANCE (note 8)	4 134	-
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	119 555	129 869
APPORT REPORTÉ AFFÉRENT À L'ACTIF INCORPOREL (note 11)	33 133	9 577
	200 981	287 259
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	114 942	114 577
Affecté aux activités (note 12)	14 352	14 352
Non affecté	190 003	185 869
	319 297	314 798
	520 278	602 057

Deputed by: Pour le Conseil d'administration,
James Bugden
Signed by: _____, administrateur James Bugden
EB025BA824714D3...
Yeona Jang
990FE2639605448... _____, administrateur Yeona Jang

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	4 499	(8 550)
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	25 685	19 128
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(17 767)</u>	<u>(10 314)</u>
	12 417	264
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 14)	<u>(40 116)</u>	42 383
	<u>(27 699)</u>	42 647
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de placements temporaires	(1 352)	(180 000)
Acquisitions d'actif incorporel	<u>(29 762)</u>	<u>(9 577)</u>
	<u>(31 114)</u>	(189 577)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés	-	9 577
Remboursement de la dette à long terme	<u>(26 277)</u>	<u>(31 784)</u>
	<u>(26 277)</u>	(22 207)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(85 090)	(169 137)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>116 706</u>	<u>285 843</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>31 616</u></u>	<u><u>116 706</u></u>

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2024**

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 9 septembre 1974. C'est un organisme de bienfaisance et il est exempté d'impôts sur le revenu. Ses objectifs sont d'établir et opérer un centre communautaire, de favoriser, tant au point de vue personnel que social, la formation, athlétique, sportive, culturelle religieuse, morale et patriotique des participants et le droit d'établir et maintenir un service d'hébergement temporaire à des personnes ayant besoin d'aide ou de protection.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif nécessite l'utilisation d'estimations ainsi que la formulation d'hypothèses qui ont un effet sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés, les postes de revenus et de dépenses y afférents, ainsi que sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels. Par conséquent, les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Constataction des produits

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les produits de location, résidences, les cours et formations ainsi que le marché fermier et autres activités sont constatés à titre de produits lorsque l'activité a été réalisée ou que les services ont été rendus.

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se les procurer autrement pour son fonctionnement régulier.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire aux périodes indiquées ci-dessous.

	Périodes
Mobilier et équipement	5 ans
Améliorations locatives	20 ans

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Évaluation des instruments financiers

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, et des taxes à la consommation à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2024

			<u>2024</u>	<u>2023</u>
			\$	\$
3. PLACEMENTS TEMPORAIRES				
Dépôt à terme au taux de 4,65 %, échéant le 16 mai 2025			150 000	150 000
Dépôt à terme au taux de 4,5 %, échéant le 27 juillet 2025			31 352	30 000
			181 352	180 000
			<u>2024</u>	<u>2023</u>
			\$	\$
4. DÉBITEURS				
Comptes clients			3 152	12 347
Provision pour mauvaises créances			-	(2 290)
			3 152	10 057
Subventions à recevoir			4 950	7 630
Avances et autres			3 173	6 418
			11 275	24 105
			<u>2024</u>	<u>2023</u>
			\$	\$
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	805 520	568 391	237 129	255 023
Mobilier et équipement	<u>6 175</u>	<u>4 323</u>	1 852	3 087
	<u>811 695</u>	<u>572 714</u>	238 981	258 110
			<u>2024</u>	<u>2023</u>
			\$	\$
6. ACTIF INCORPOREL				
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciel CRM	<u>39 340</u>	<u>6 557</u>	32 783	9 577

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
7. CRÉDITEURS		
Fournisseurs et frais courus	31 473	53 596
Salaires et vacances à payer	12 686	8 903
	44 159	62 499
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
8. APPORT REPORTÉ - FONDS DE RELANCE		
Solde au début de l'exercice	56 570	-
Reçu au cours de l'exercice	-	73 493
Constaté à titre d'apport afférent à l'actif incorporel	(30 113)	(9 577)
Constaté à titre de produit dans l'année	(21 427)	(7 346)
Amortissement de l'exercice	(896)	-
Solde à la fin de l'exercice	4 134	56 570
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
9. DETTE À LONG TERME		
Prêt à terme, Mennonite Foundation of Canada, remboursé au cours de l'exercice.	-	26 277
Dettes échéant au cours du prochain exercice	-	26 277
	-	-

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Solde au début de l'exercice	129 869	140 183
Amortissement de l'exercice	<u>(10 314)</u>	<u>(10 314)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>119 555</u>	<u>129 869</u>
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
11. APPORT REPORTÉ AFFÉRENT À L'ACTIF INCORPOREL		
Solde au début de l'exercice	9 577	-
Augmentation de l'exercice	30 113	9 577
Amortissement de l'exercice	<u>(6 557)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>33 133</u>	<u>9 577</u>

12. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu d'affecter des montants pour Les projets suivants. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	<u>2024</u>
	\$
Cabanes de l'amitié (Boîtes de partage)	2 112
Marché fermier	10 229
Duluth en Arts	1 114
Activité pour la paix	<u>897</u>
	<u>14 352</u>

MAISON DE L'AMITIÉ DE MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2024

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

À l'état des résultats les honoraires professionnels un montant de 12 500 \$ (2023 : 10 908 \$) dû à un administrateur de l'organisme.

Au bilan les créiteurs comprennent une somme de 12 500 \$ (2023 : 12 218 \$) due à un administrateur.

	2024	2023
	\$	\$
14. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Débiteurs	12 830	(9 157)
Taxes à la consommation à recevoir	(9 202)	(1 523)
Frais payés d'avance	(1 510)	(908)
Créditeurs	(18 340)	(2 297)
Revenus reportés	(2 467)	(302)
Apport reporté - Fonds de relance	(21 427)	56 570
	(40 116)	42 383

15. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2024.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments à taux d'intérêt fixe. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur ses placements temporaires.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.